

**1<sup>ER</sup> CONSEIL D'ECOLE – ECOLE MATERNELLE LE NOYER**  
**JEUDI 9 NOVEMBRE 2017**

**Présents :**

Mme GLUSZEK, Le Maire Adjoint en charge des Affaires Scolaires  
Mme MESLIN, Le Maire Adjoint en charge des Affaires Périscolaires  
Mme MICHEL, Directrice des Services Généraux de Nozay  
Madame AUDAS, Directrice de l'école et enseignante  
Mesdames CREUZOT et DUCROS, Enseignantes

Madame ANDRE, ATSEM  
Madame PUJOL, « Maître G » (= rééducatrice) du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED)  
Mesdames FAUVEL et MONTAUDOUIN, Parents délégués, ALPEA  
Madame FERNANDEZ, Parent délégué, FCPE

Ouverture du Conseil d'Ecole à 18h40.

Le 1<sup>er</sup> conseil d'école doit avoir lieu dans les 15 jours d'école suivant les élections des parents représentants (49,66% de participation, 72 votants dont 61 par correspondance sur 145 inscrits – ALPEA remporte 2 sièges et FCPE 1 siège). Quelques bulletins de vote n'ont pas pu être pris en compte car aucune des consignes de vote par correspondance n'avait été respectée.

Changement d'inspecteur : M. LASSALLE.

**1. Effectifs, organisation des classes, de l'école.**

- Actuellement 81 enfants : 28 PS avec Mme Valérie Ducros et Mme Audrey André.  
17 MS et 9 GS (=26) avec Mme Emilie Creuzot et Mme Hélène Guignabert.  
15 MS et 12 GS(=27) avec Mme Mélanie Audas et Mme Helena Gomes.

Mme Audas n'a pas de journée de décharge de classe pour effectuer le travail de direction. Quand cela est possible, l'inspection envoie un-e remplaçant-e.

- Aucune donnée concernant l'arrivée des prochaines « petites sections » à la rentrée 2018. En tout état de cause, il ne peut pas y avoir de fermeture de classe. Le poste devrait être pourvu en juin mais rien n'est assuré.
- Les MS des 2 classes bénéficient d'un temps de repos. Si les enfants s'endorment, leur cycle est respecté et ils se réveillent seuls. Les « dormeurs » ont été repérés et sont installés dans la bibliothèque. Les GS aussi ont un temps calme avec de la musique et/ou une histoire, juste après le repas. (Le retour des 2 classes à 13h20 se fait en classe et non dans la cour, pour permettre un repos efficace.)
- En cas de changement de vêtements ou de blessures nécessitant une explication et survenus sur le temps scolaire, l'enseignante prévient elle-même la famille, par le biais du cahier ou par téléphone.
- Partie intégrante de l'équipe enseignante :
- Sonia ROISIN (intervenante musique) : chaque vendredi matin, dans la salle de musique des Verts Prés.
  - Alexandre MOLINIER (intervenant sportif) : chaque classe suit 2 modules de 8 semaines, au gymnase. Les classes de MS/GS ont fini le cycle « Gymnastique » et abordent un cycle « Cirque » pour 3 séances. Les PS débuteront leurs 8 séances en décembre. Elles auront lieu à l'école, en salle de motricité, par demi-groupe, pour le début du cycle. Selon l'évolution, les séances pourront ensuite se dérouler au gymnase.
  - Le RASED : Le réseau est composé de 3 personnes (une psychologue, une enseignante pour les difficultés pédagogiques et une enseignante pour les difficultés comportementales). L'année dernière, tous les enfants de MS ont été observés pour relever des difficultés pouvant ralentir les apprentissages et certains ont ainsi pu bénéficier d'une aide, qui se poursuit encore. Cette année, cette action n'est pas reprise à Nozay ; la priorité étant donnée à la Ville du Bois. Par ailleurs, les élèves de moyenne section de cette année ne semblent pas en difficulté relevant du RASED. Pendant tout le mois de septembre, Mme MARY, « maître E » du RASED, est venue aider les élèves de Petite Section à vivre la séparation avec les parents ; action très bénéfique pour tout le monde.

**2. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est inchangé dans l'ensemble. Les seules modifications à apporter concernent les horaires et les parties mentionnant les TAP. Retour de la part des enseignantes suite au changement de rythme : les enfants sont beaucoup moins fatigués et la fin de période n'a pas été éprouvante. Les parents et animateurs ont fait le même constat.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers, à conserver par les parents, et affiché au portail.

**3. Sécurité**

- Il est important que les horaires soient respectés, autant pour l'arrivée à l'école que pour la sortie le midi ou l'après-midi. Les parents évoquent le souci de ponctualité pour les parents ayant également des enfants à l'école du Petit Gobert. Le conseil d'école s'accorde sur le fait que la dépose et la récupération des enfants, quand les parents sont véhiculés, est faisable, en restant dans les horaires demandés. Madame Meslin a identifié les familles concernées par cette situation et rappelle que la

mairie s'est engagée à ce que l'animateur référent de la garderie du Petit Gobert surveille ces élèves en attendant l'arrivée des parents. La difficulté réside pour les familles non-véhiculées, mais l'équipe est compréhensive.

**RAPPEL : Les familles doivent d'abord récupérer les enfants en maternelle puis en élémentaire, aussi bien le midi que l'après-midi.**

**En cas de retard à l'école maternelle, l'enfant sera confié aux services périscolaires (cf. règlement intérieur)** et arrivera pendant le goûter des enfants déjà présents. Les enfants inscrits à la garderie du soir arrivent désormais plus tôt au « Petit Prince » et l'heure du goûter est donc avancée par rapport à l'année dernière ; la FCPE indique que les parents sont ravis de cette nouvelle organisation.

➤ Des mesures supplémentaires de sécurité sont mises en œuvre depuis quelques années, en partenariat avec la gendarmerie et la police municipale. Il est demandé à chaque école d'effectuer des exercices « alerte attentat - alerte intrusion ». En maternelle, cela est présenté sous forme de jeux (cache-cache, roi du silence...) aux enfants. Un exercice a eu lieu en octobre et tout s'est bien déroulé.

➤ Un exercice d'évacuation en cas d'incendie a également été effectué, fin septembre. Il était prévu à 15h30, fin de la récréation des moyens et grands, afin de changer les habitudes ancrées depuis des années. L'équipe et les représentants de parents approuvaient ce changement mais auraient préféré que cet horaire soit prévu plus tard dans l'année. En effet, à 15h30, certains « petits » se réveillent à peine. Pour ne pas les perturber, à 4 semaines de la rentrée, les enfants ont été réveillés pour être opérationnels au moment de l'évacuation. L'exercice s'est très bien déroulé.

#### **4. Point travaux sur les locaux de l'école du Noyer.**

Le cahier des charges est en phase de finalisation par le cabinet d'experts. Une fois ce cahier des charges édité, l'appel d'offres sera lancé ; le critère retenu pour le choix de l'entreprise sera la possibilité de réaliser plusieurs types de travaux, en même temps. Ceci permettrait d'accélérer la remise en état de l'école, la municipalité ayant pour objectif de rouvrir les locaux et accueillir les élèves à la rentrée 2018.

#### **5. Cantine.**

La référente (présente dans la cantine, sur les 2 services) constate que le niveau sonore s'est abaissé, certainement dû aux habitudes mises en place depuis maintenant plus d'un an et demi. Les animateurs ont un projet concernant les règles de tenue à table. Ils visent l'acquisition de certains « codes » en fin de maternelle, comme manger avec sa fourchette.

#### **6. Budget de la coopérative scolaire**

La coopérative scolaire est toujours supervisée par l'OCCE. En début d'année, la somme restant sur le compte était de 1 275,52 €. Les sacs à chaussons de chaque classe ont été remplacés, financés par la coopérative. La vente des photos rapporte 30% de la somme globale, à l'école. Cette année, les enseignantes souhaitent développer davantage l'approche dite « Montessori » ; pour cela il faut s'équiper de matériels parfois coûteux. Un appel sera fait en janvier et une vente de boîtes – propres à chaque classe- fabriquées par l'entreprise « Initiatives » sera effectuée en avril. Des meubles pratiques pour ranger les activités ont déjà été livrés. D'autres devraient arriver d'ici peu (sur le budget mairie).

#### **7. Projet d'école et sorties**

Notre thème de travail cette année poursuit celui de l'an passé (les contes) : les contes du monde. Par le biais d'une marionnette, les enfants vont voyager et découvrir quelques pays chauds, quelques pays froids et des contes qu'on y raconte. Sonia Roisin fait également découvrir des musiques du monde et aborde les voyages à travers différentes chansons.

Le projet pédagogique de l'école est le même depuis 2 ans : la compréhension de texte. Il est valable encore 1 an.

Comme chaque année, les enfants se rendront 3 fois à la médiathèque Francis Huster. De novembre à mars, ce sont les moyens et les grands qui y iront. Les petits iront en mars et 2 fois en mai.

Les enfants vont assister à un spectacle, dans la salle de motricité, le 24 novembre : « La ronde des instruments ».

#### **8. Travaux.**

Les parents avaient demandé, à la réunion de rentrée en mairie, à ce que le chemin longeant le COSEC, côté Verts Prés, soit élargi. Mme Michel indique que cela n'ayant pas été inscrit aux budgets, il faut attendre la clôture de ceux-ci pour voir les sommes restant et permettant éventuellement de réaliser ces travaux, ou non.

L'ALPEA et la FCPE remercient la municipalité pour les panneaux concernant les déjections canines, aux entrées de ce chemin. La mairie rappelle que des sacs sont disponibles en mairie, gratuitement.

#### **9. Questions diverses.**

L'ALPEA reconduit les actions « 1 enfant, 1 jouet » et « 1 enfant, 1 livre ». La FCPE reconduit également ces actions « bourse aux livres et jeux de société » (en novembre) et « bourse à roulettes » (en mars, avant le cycle « rollers et vélos » des écoles élémentaires).

Clôture du Conseil d'Ecole à 20 h 30. **Prochain conseil d'école : jeudi 8 février.**

Mme la Directrice, Mme Audas :

Les parents délégués :